



Milieux naturels et trames Verte et Bleue	Mobilité - Déplacements	Développement urbain - habitat
Corridor écologique et réservoir de biodiversité majeur (vallée de la Sarthe) à protéger strictement	Aire de covoiturage à mettre en place	Secteurs de renouvellement urbain, de recomposition urbaine à travailler à court terme
Corridors écologiques secondaires des cours d'eau à protéger	Aménager une liaison douce entre Brissarthe et Châteauneuf/Sarthe, une au niveau de Gam Vert	Secteurs de densification urbaine à bâtir à court et moyen termes
Zone de continuum bocager contribuant à la dynamique de la trame verte et bleue	Patrimoine à protéger	Secteur de développement urbain à long terme
Protéger la ressource en eau (captage d'eau potable et ses périmètres de protection)	Préserver le profil équilibré "espaces bâtis/naturels" et prendre en compte l'usage récréatif et touristique de la rivière	Optimiser le potentiel d'accueil dans les sites économiques existants (densification, reprise de bâtis vacants...)
Risques et nuisances	Entrées de ville à requalifier, à réaménager	Étendre l'actiparc Saint Jean du court au long terme
Limite de la zone inondable (une nécessaire prise en compte du PPRI)	Parcs paysagers à protéger (la Verrouillère...)	Préserver la diversité commerciale du coeur de ville par un périmètre de protection adapté
Espaces tampon à aménager avec les zones économiques générant des nuisances	Boisements d'intérêt paysager à protéger	Sites commerciaux à appuyer dans un esprit de complémentarité avec le coeur de ville
Equipements	Protéger les paysages urbains du coeur de bourg	
Extension du cimetière et création de jardins familiaux		

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Jun 2020

Échelle : 1/12 000ème commune et 1/7500ème agglomération